

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
A LA VILLE DU MESNIL-ESNARD
ANNEE 2023

Votre dossier complet (dossier rempli et pièces à joindre) est à renvoyer avant le 10/11/2022 soit :

par courrier :

ou

par courriel :

MAIRIE DU MESNIL-ESNARD

c.billet@le-mesnil-esnard.fr

Place du Général de Gaulle

76240 LE MESNIL-ESNARD

Nom de votre association :

Sigle :

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné (e) ,(nom et prénom)
représentant (e) légal (e) de l'association,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
-
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que les cotisations et paiements correspondants ;
-
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

Fait le à

Signature

N.B. : dans le cas d'un envoi du dossier par mail, merci de recopier cette attestation dans votre message.

Mentions légales

Le Maire de la mairie de LE MESNIL-ESNARD sis à Place du Général de Gaulle CS 40003 76240 LE MESNIL-ESNARD a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 2 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du dossier de demande de subventions aux associations.

Ce recueil de données est basé sur l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données ne sont destinées qu'à la Mairie de LE MESNIL-ESNARD et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée selon la réglementation en vigueur.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter mairie@le-mesnil-esnard.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL

1- PRESENTATION DE VOTRE ORGANISME

Adresse du siège social :

Téléphone : Télécopie :

Adresse mail :

Adresse de correspondance :

Date et numéro d'agrément :

N° SIREN :

Représentants de l'association : (si changement depuis l'année dernière)

Président

Nom/Prénom :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

Adresse mail :

Trésorier

Nom/Prénom :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

Adresse mail :

Secrétaire

Nom/Prénom :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

Adresse mail :

Votre organisme dispose-t-il d'un expert comptable ? NON OUI

(En ce cas précisez lequel (nom et coordonnées) :

.....

PERIODICITE DES ASSEMBLEES GENERALES

L'assemblée générale se réunit tous les

Date de la dernière assemblée générale : **(joindre le compte rendu)**

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION ou de la SECTION

Nombre total d'adhérents :

dont nombre de Mesnillais :

Tarif d'adhésion : Mesnillais :

Extérieurs :

Rayonnement de l'Association

- Commune Communes voisines (Agglo, canton etc...)

Département

Région

Europe

MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDEE :€

Si la subvention est accordée, elle devra être versée :

au compte bancaire ou postal de l'association : JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB AVEC L'IBAN ET LE CODE BIC

Nom du titulaire :

Banque ou centre :

Domiciliation :

Code banque / établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB / RIP

Quelles sont les autres demandes de subventions réalisées ?

.....
.....

2- PERSONNEL EMPLOYE PAR L'ASSOCIATION

Catégorie d'emploi	Nature du contrat	Salaire brut	Charges employeur

3- PIECES A JOINDRE

ATTENTION : Seuls les dossiers correctement remplis et accompagnés de toutes les pièces demandées, seront pris en compte. N'hésitez pas à nous contacter, en cas de difficultés, au 02.32.86.81.70

<u>A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION</u>	<u>Pour une première demande</u>	<u>Vous avez déjà reçu une subvention en 2022</u>
Vos statuts régulièrement déclarés	<u>A FOURNIR</u>	<u>SI MODIFICATION</u>
Dernière composition du Conseil d'Administration en précisant les membres du bureau	<u>A FOURNIR</u>	<u>SI MODIFICATION</u>
Relevé d'identité bancaire (à jour)	<u>A FOURNIR</u>	<u>A FOURNIR</u>
Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier signataire	<u>A FOURNIR</u>	<u>A FOURNIR</u>
Documents comptables (joints au dossier): * budget prévisionnel (p. 5) * compte de résultat (p.6)	<u>A FOURNIR</u>	<u>A FOURNIR</u>
Projet ponctuel faisant l'objet d'une demande distincte de financement (p. 7)	<u>A FOURNIR</u>	<u>A FOURNIR</u>
Action nouvelle proposée pour 2022 (p.8)	<u>A FOURNIR</u>	<u>A FOURNIR</u>
Bilan des actions menées en 2021 (p. 9)	<u>A FOURNIR</u>	<u>A FOURNIR</u>
DANS TOUS LES CAS, DANS LES 3 MOIS SUIVANT LA FIN DE L'EXERCICE POUR LEQUEL LA SUBVENTION A ETE ATTRIBUEE		
Le dernier rapport annuel d'activité	<u>A FOURNIR</u>	<u>A FOURNIR</u>
Les derniers comptes approuvés de votre association	<u>A FOURNIR</u>	<u>A FOURNIR</u>
Le compte rendu financier	<u>A FOURNIR</u>	<u>A FOURNIR</u>
Le dernier procès-verbal de l'Assemblée Générale	<u>A FOURNIR</u>	<u>A FOURNIR</u>